

écueilles inséparables de semblables conflits sont à peu près, dit-on, tout ce qu'il y a de fâcheux à déplorer. Toutefois c'est ce que nous croyons et ce que nous pouvons conclure des renseignements que nous avons pu nous procurer. Car il est bon de remarquer que dans ces circonstances, il est bien difficile d'avoir sur le champ des renseignements parfaitement corrects et impartiaux. Il ne faudra donc point être surpris si l'on voit paraître des relations bien différentes de la nôtre et si on nous voyait taxer d'indulgence. Car il n'y a pas de doute que ceux qui ont éprouvé quelques mauvais traitemens, ne manqueront pas d'en faire ressortir toute la gravité, surtout si le dépit et la douleur de leur défaite viennent encore aggraver la douleur de leurs maux corporels. C'est cette considération qui nous explique pourquoi des témoins oculaires et oriculaires s'accordent si peu quelques fois dans leurs rapports. La partialité, la passion, l'intérêt, la complaisance, comme on le sait, ne dénaturent que trop souvent les faits, et il est bien probable qu'on sera encore longtems sous l'influence de ces misères humaines. C'est pourquoi, malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons encore garantir la véracité de notre rapport ; car il peut bien se faire que ceux qui nous ont donné ces renseignements fussent eux-mêmes un peu partiaux. Toutefois voici ce que nous avons pu recueillir sur les procédés de l'élection et sur son résultat.

Dès le commencement du *poll*, au quartier Sté. Marie, il y eut entre les deux partis une assez forte collision dans laquelle les partisans de M. Molson furent forcés de retraiter. Mais comme il n'y avait pas de boisson, l'ordre fut bientôt rétabli. C'est alors, il paraît, que quelques-uns reçurent, dit-on, quelques blessures. Nous n'avons pu au juste en constater la gravité. Suivant les uns, il y aurait eu un homme de M. Molson tellement maltraité qu'on désespérait de sa vie ; suivant d'autres, ce n'est qu'une calomnie pour exagérer les violences. Quoi qu'il en soit, c'est le seul accident absolument fâcheux dont on se plaint le plus fortément. Encore est-il à espérer que le mal est moins grand que les plaignans ne le disent. Le reste se borne à quelques contusions, comme nous l'avons déjà dit, quelques habits déchirés, quelques figures harbouillées.

Voici maintenant le résultat de de l'élection : Le soir du premier jour M. Drummond avait 441 voix et M. Molson 272. Dès le commencement du second jour, M. Molson fit protester contre l'élection, se plaignant, dit-on, que ses électeurs ne pouvaient aller donner leur vote avec sécurité. Cependant les *polls* continuèrent nonobstant le protest. Il est vrai que déjà, vers dix heures du matin, M. Molson n'avait plus personne à deux ou à trois *polls* pour le représenter. Les votes de ses électeurs continuèrent néanmoins d'y être enregistrés comme ceux des partisans de M. Drummond, et ce n'est que le soir à cinq heures que les députés officiels rapporteurs fermèrent les *polls* comme s'il n'y avait pas eu de protest.

C'est aujourd'hui, à midi, que l'élu doit être proclamé par l'officier-rapporteur.

Ce qui précède était écrit quand nous avons reçu l'*Aurore* d'hier, où est le compte-rendu de la dernière élection. Suivant cette feuille, la ville aurait eu l'air d'être en état de siège durant les deux jours d'élection, plutôt que dans l'exercice de son droit électoral ; les voteurs de M. Molson n'auraient pu aborder de la plupart des *polls* ; M. Drummond aurait refusé, dès le commencement, l'introduction des troupes pour y maintenir l'ordre, et aurait fait venir plusieurs centaines d'Irlandais du Canal pour s'emparer des *polls*, le *Times* en porte le nombre jusqu'à mille. L'*Aurore* prétend que plusieurs députés officiels-rapporteurs agissaient aussi avec partialité, que l'un se serait conduit d'une manière tout-à-fait illégale en ouvrant son *poll* après l'avoir clos, (ce qui est réellement arrivé). Enfin elle finit par conclure que M. Delisle ne peut proclamer M. Drummond élu.

Comme l'on voit, cette version est bien différente de la nôtre que nous croyons néanmoins aussi véridique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— On lit dans le *Diario di Roma*, 26 février :

« Le 8 de ce mois, l'assemblée générale annuelle de la Saint-Vincent de Paul a été tenue dans l'église de Saint-Claude et Saint-André. Tout le monde sait quelle considération mérite cette œuvre de charité, et quel bien elle opère. La réunion, présidée par S. Em. le cardinal Patrizi, vicaire-général de Sa Sainteté, a été nombreuse et splendide ; tout le corps diplo-

matique, un grand nombre d'évêques et plusieurs prélats y assistaient. Le R. P. Vilfort, de la Compagnie de Jésus, en ouvrant la séance, a exposé l'objet de la réunion : M. l'abbé Marchetti, président de la Conférence italienne, a ensuite rendu compte de tout ce qui a été accompli dans le cours de l'année. M. le baron Le Bon en a fait autant pour la Conférence étrangère, dont il est président. Mgr. François Cometti, archevêque de Nicomédie, a prononcé un beau discours en italien sur les devoirs de la charité ; après lui, M. l'abbé d'Isori en a prononcé un autre en français, sur le précepte et la pratique de la charité. L'orateur, par sa pathétique éloquence, a excité l'intérêt et l'émotion la plus vive dans tous les assistants. »

FRANCE.

La fête principale de l'Archiconfrérie du très Saint et Immaculé Cœur de Marie a été célébrée dimanche 28 janvier dans l'Eglise de Notre-Dames-des-Victoires ; et une cérémonie bien intéressante est venue embellir encore cette fête si chère à toutes les âmes pieuses.

On sait les choses admirables que Mgr. l'évêque d'Alger opère chaque jour sur la terre d'Afrique ; et le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* nous offre de nouvelles preuves de son zèle et des succès qu'obtiennent ses efforts. Il a voulu avoir aussi son église de *Notre-Dames-des-Victoires*. Et pour qu'elle fût unie par un lien plus intime au vénérable fondateur de l'Archiconfrérie, il l'a choisi, avant même de l'avoir consulté, pour être le parrain de la cloche destinée à ce temple nouveau. M. Desgenettes a été touché de cette pensée, et pendant que l'on gravait son nom sur l'airain qui doit appeler nos frères à l'autel de Marie, il s'est empressé de satisfaire à un autre désir exprimé par le successeur de saint Augustin. Une statue de la sainte Vierge, tenant dans ses bras le divin enfant, était le don précieux demandé à l'Archiconfrérie ; et parmi celles dont le souvenir peut se présenter à l'esprit, nulle n'était plus désirée que celle qui se trouve à Paris même, à Notre-Dame-des-Victoires. M. le curé a donc chargé du soin de la reproduire, ou plutôt de l'imiter, un de ces hommes vraiment chrétiens, qui travaillent en France, avec toute la ferveur de leur âme et la puissance d'un beau talent, à la régénération de l'art religieux. M. Bion, connu depuis longtemps par des œuvres remarquables, a accompli cette tâche pieuse ; et sans s'astreindre à une copie servile là où il pouvait corriger des imperfections, sans étouffer les inspirations de son cœur et de son intelligence, il a fait une statue assez semblable au modèle pour que ceux qui la contempleront sur une autre plage puissent se croire encore au pied de ces autels d'où se sont répandues des grâces si abondantes.

Mgr. l'archevêque de Bordeaux a béni cette statue à l'office du soir de la grande fête : après avoir officié tout le jour dans cette église si aimée, il l'est plus à donner ce nouveau témoignage de sa foi et de sa reconnaissance envers la Reine du ciel. Du haut de la chaire il a proclamé la guérison instantanée qu'il a obtenue lui-même, il y a trois ans, par les prières de l'Archiconfrérie, au jour précis dont cette fête est l'anniversaire. Il a raconté aussi à la foule immense qui remplissait l'église le magnifique voyage auquel il a pris part et dans lequel s'est opéré la translation d'une relique de saint Augustin sur cette terre dont son nom fait encore la gloire. La dévotion et le zèle qui respiraient dans ce discours, l'hommage éclatant rendu aux bienfaits de la Mère de Dieu, le souvenir du grand évêque d'Hippone, la pensée de l'Afrique renaissant à la vie chrétienne après tant de siècles, enfin cette image de Jésus et de Marie qui va traverser la mer comme le signe touchant et béni d'une foi et d'une piété communes, tout a produit dans les cœurs une profonde impression.

Nous ne dirons rien des autres circonstances de la fête, ni de la parole toujours si apostolique et si douce de M. le curé, ni de ces demandes si nombreuses de prières arrivant de toutes les parties du monde, et regardées toujours par l'auditoire fidèle comme une dette sacrée qu'il paie avec amour. Il n'est pas un catholique à Paris qui n'ait vu et admiré ces choses, et nous ayons voulu seulement attirer l'attention sur les circonstances particulières que nous venons d'indiquer.

La statue est encore exposée dans l'église de Notre-Dames-des-Victoires ; bientôt elle va prendre le chemin de ce nouveau sanctuaire où elle est impatiemment attendue, et où des âmes pures invoquent déjà pour nous et pour le monde entier le saint Cœur de Marie.

IRLANDE.

— Un journal tory de Londres, le *John-Bull*, a apprécié à un point de vue ultra protestant, le projet, si souvent attribué au ministère anglais, de vouloir créer un budget pour le culte catholique romain en Irlande. Voici ses réflexions qui renferment quelques aveux précieux à recueillir :

« Une vague rumeur prête à Sir Robert Peel l'intention de soumettre au parlement un projet de loi en faveur du clergé catholique d'Irlande. Nous croyons cette rumeur sans fondement, ou du moins nous ne pourrions y croire que lorsque cette nouvelle aura reçu une confirmation officielle. Avant de songer à l'exécution d'un pareil projet, on devrait d'abord commencer par déclarer sans valeur les trente-neuf articles de l'église anglicane, puis s'occuper de déprotestantiser l'établissement national. Que l'on s'arde d'abord cela, et nous comprendrons alors ce que l'on veut et ce qui nous menace. Mais, tant que ces articles subsisteront, tant que l'église anglicane exigera de croire que l'église romaine enseigne l'erreur, que plusieurs de ses doctrines sont de *faibles blasphèmes* et des *lromperies dangereuses*, et qu'elle a erré non-seulement dans sa discipline et ses cérémonies, mais en matière de foi ; tant, disons-nous, que notre église exigera que nous croyions